

Les infos

PLAISANCE

du Gers



L'héritage du Maire

Lors du congrès des maires, un écrivain célèbre comparait les élus locaux à des «chevaliers du possible» ; ceux-ci lui ont répondu qu'ils se sentaient plus humblement des «mécaniciens du quotidien».

Depuis bientôt 2 ans, le quotidien doit se composer à l'épreuve des crises et au rythme de cette pandémie, qui nous force péniblement à nous adapter. Le Covid nous prive à nouveau de la cérémonie des vœux, alors que nous souhaitons tous en finir avec ce virus pour nous retrouver en famille, entre amis et entre citoyens, librement.

Malgré tout, c'est ce que nous avons prévu de faire, car l'année qui s'annonce est exceptionnelle : Plaisance fête ses 700 ans en 2022! Le 16 février 1322, le comte d'Armagnac et l'abbé de la Case Dieu créaient notre bastide. C'est l'occasion inédite de nous rassembler autour de notre histoire, notre identité et notre bien commun. C'est aussi l'opportunité de créer ensemble, de montrer les potentiels de notre beau village, qui a su s'agrandir après avoir été détruit, se développer au 19e siècle pour se doter de cette caractéristique unique: la bastide à deux places.

7 mois d'événements sur 7 week-ends sont prévus pour célébrer ces 700 ans. Un programme accompagne ce bulletin.

Avec le Covid qui dure, l'exode urbain semble s'installer durablement dans les mentalités.

Avec la fibre installée sur 95% de notre commune, grâce à nos services, nos commerces, notre dispositif éducatif et associatif, nous gardons une forte attractivité pour des citoyens en manque de tranquillité, de sécurité, ou tout simplement de sens.

Le bon-vivre gersois continue à faire des adeptes. Les parcelles du lotissement de la Plaine sont quasiment toutes vendues ou réservées. Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) est en cours d'élaboration au sein de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, il sera soumis aux réglementations territoriale, régionale et gouvernementale. Cela signifie qu'il faudra resserrer notre habitat pour moins artificialiser les sols, rénover nos commerces et logements vacants pour accueillir de nouveaux habitants.

Nous nous attachons quotidiennement à rendre Plaisance plus attractive et faisons notre possible pour qu'elle se dote de nouveaux services à la population : ainsi les projets de la nouvelle caserne, de la nouvelle crèche, de l'aire de jeux et de la base de loisirs, en plus de l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie. Le dossier majeur de l'année 2022 sera celui du centre de santé. Grâce aux efforts conjugués du Département du Gers et de la Région Occitanie, la commune réhabilite l'ancienne trésorerie et accompagne ce service public pour l'offre de soins, indispensable pour le bassin de santé, en complément des médecins libéraux.

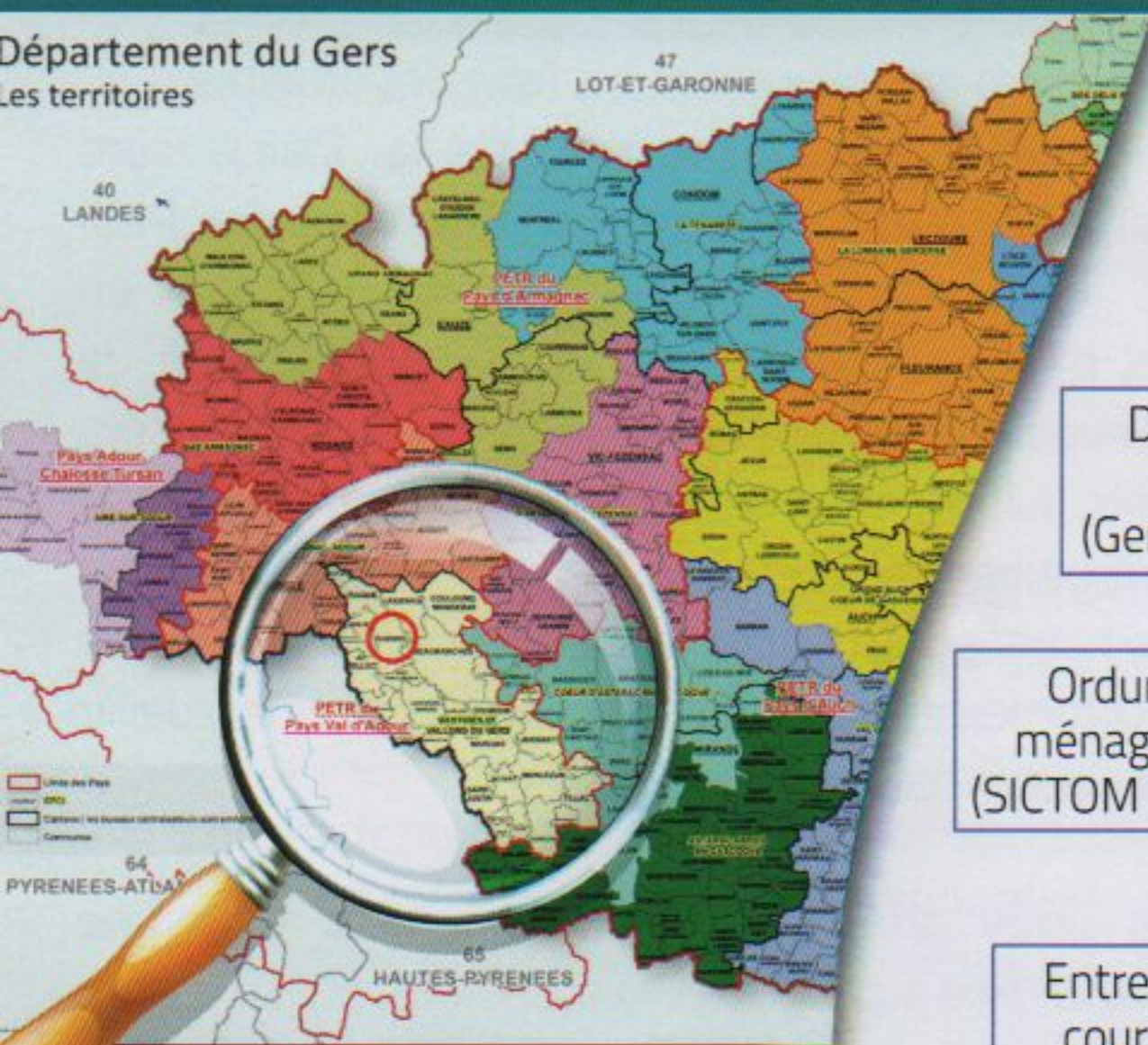
« En milieu rural, soit on innove, soit on crève » disait une autorité en charge de la ruralité. À nous de nous maintenir et d'innover, avec nos moyens restreints. Là est notre ambition à tous, citoyens et élus, ensemble. Je vous souhaite une année douce et prometteuse.

Patrick Fitan
Maire de Plaisance



Sommaire

- 2 > Les infos / Plaisance du Gers
Collectivités territoriales :
Qui fait quoi dans ma commune ?
- 3 > Merci à eux...
- 4 > Travaux divers
Développement économique
Ressources humaines
- 5 > Protection et Environnement
Social, Culture...
- 6 > Finances
- 7 > Subventions
Les élus de l'opposition
- 8 > Etat civil
Les infos pratiques
Perspectives 2022



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Qui fait quoi dans ma commune ?

Répondre à cette question aujourd'hui reste une vraie gageure tant les interlocuteurs peuvent être nombreux dans la gestion du quotidien des administrés par les collectivités territoriales, le fameux millefeuille territorial. Mais concrètement, pour la commune de Plaisance, cela signifie quoi ?

Le schéma ci-après n'a aucune prétention d'exhaustivité, seulement tenter d'apporter quelques repères. La commune est associée à tout ce qui se passe sur son territoire.

Il ne s'agit pas ici de faire un cours sur les compétences « générales » de chaque collectivité, ni d'aborder l'intégralité de leurs actions mais d'en présenter des déclinaisons « du quotidien » sur la commune de Plaisance.

Région Occitanie

- Transports scolaires
- Bus LIO (Tarbes -> Mont de Marsan)
- Co-financement projets locaux (collectivité, associations, entreprises)

Département du Gers

- Collège Pasteur
- Voies départementales D946, D14, D373
- Action sociale (RSA, enfance et famille, personnes âgées, handicap)
- Centre Départemental de Santé

Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers (CCBVG)

- Plan local d'urbanisme intersommunal (PLUI)
- Développement économique
- Pôle Enfance Jeunesse (Ecoles, Cantine, Crèche, CLAE, Espace jeunes)
- Assainissement collectif (SPAC) et station d'épuration
- Assainissement non collectif (SPANC)
- Action sociale (CIAS, Aide à domicile)
- Piscine & Médiathèque

Commune de Plaisance

- Etat civil et Elections (pour le compte de l'Etat)
- Administration générale
- Gestion du domaine communal (voirie, bâtiments, équipements, ordre public)

PETR

Pays du Val d'Adour

- Composé de 3 intersommunalités
- Bastides et Vallons - Adour Armagnac - Adour Madiran
 - Office de Tourisme
 - Instruction droit du sol, permis de construire
 - Ingénierie programmes: Bourg Centre et Petites Villes de Demain, fonds européens

Caserne
Pompiers
(SDIS 32)

Déploiement
de la Fibre
(Gers Numérique)

Ordures
ménagères
(SICTOM Ouest)

Entretien des
cours d'eau
(SMAA)

Eclairage
public
Borne recharge
électrique
(SDEG)

Eau potable
(SIEBAG)

*la commune reste consultée
et associée à tout ce qui se
passe sur son territoire.*

Mairie de Plaisance du Gers

3 Place 8 Mai 1945
du lundi au mercredi :
8h30-12h30 / 13h30-16h30
du jeudi au vendredi :
8h30-12h30

05.62.69.32.17

mairie-plaisance-du-gers@wanadoo.fr

www.plaisancedugers.fr

commune plaisance du gers

2 ■ Les infos / Plaisance du Gers

Directeur de la publication : Patrick FITAN

Rédactionnel : La commission communication / Photos : Mairie de Plaisance du Gers

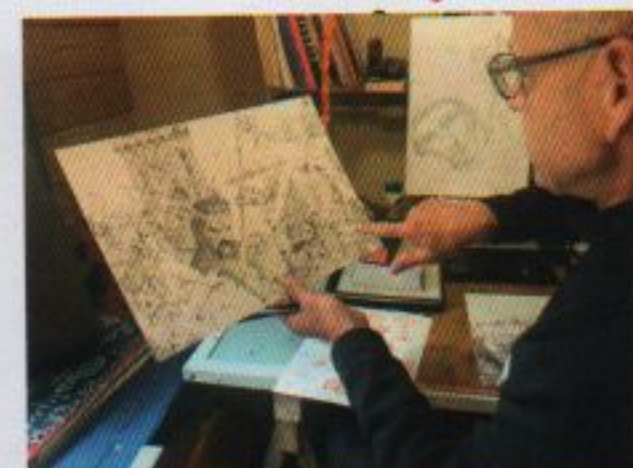
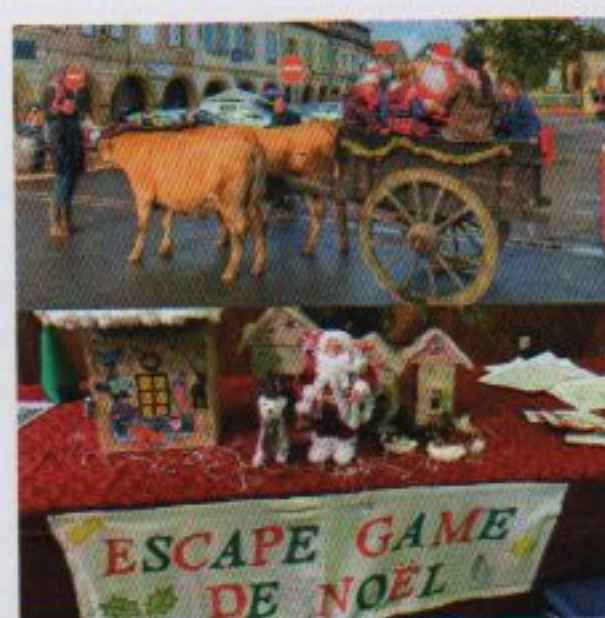
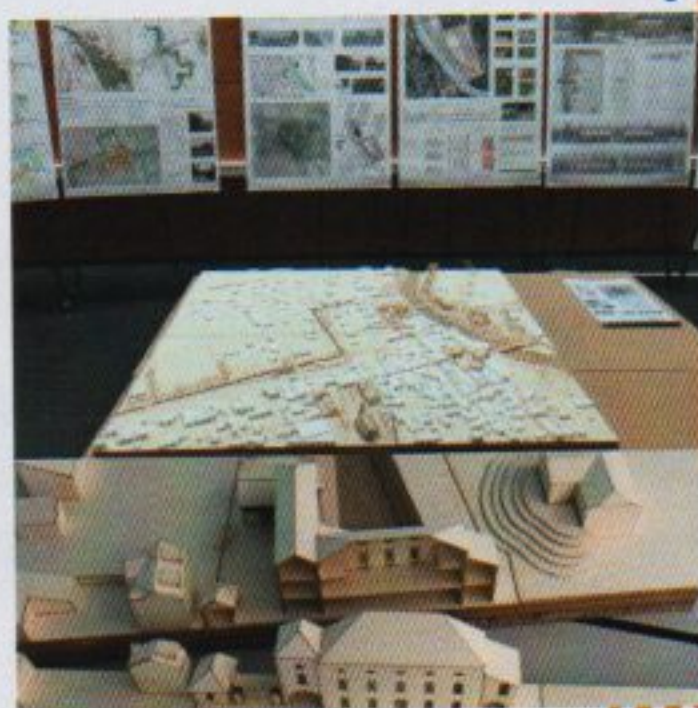
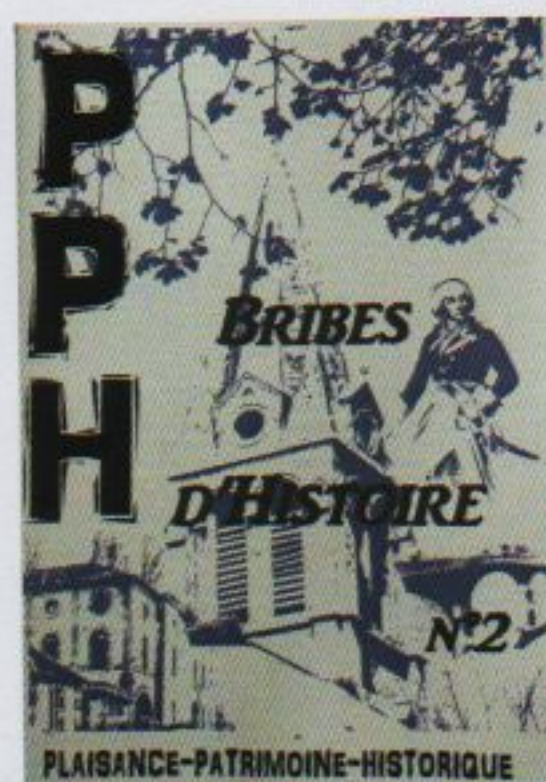
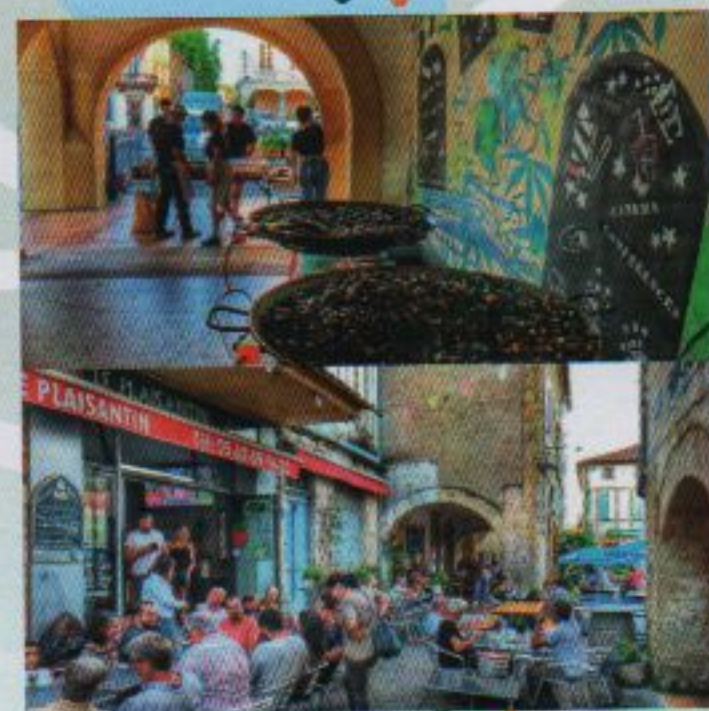
Conception, mise en page et impression : Imprimerie ISG 32 mielan

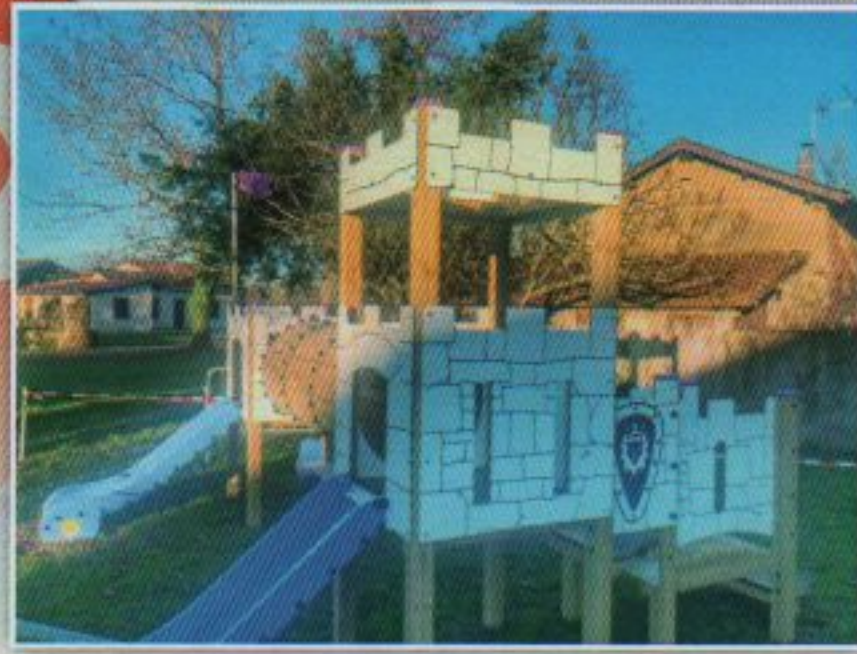
www.imprimerie-isg.fr - 05 62 67 61 20 - imprim'vert

Merci à eux...

La vie plaisantine en images.

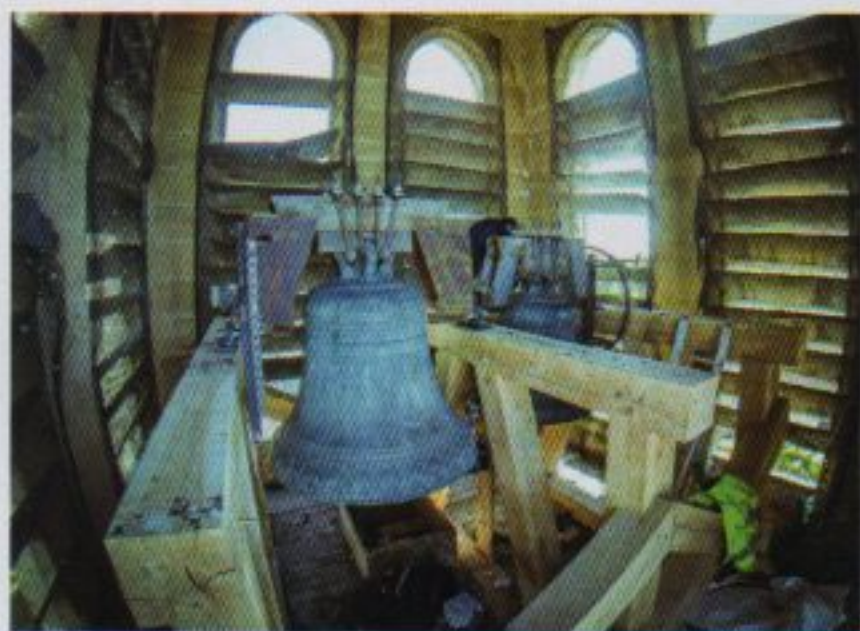
- Merci aux associations qui ont participé au Forum des Associations organisé par la commune sur le parvis de l'église le 4 septembre 2021. Elles sont les forces vives du territoire.
- Merci aux commerçants pour l'organisation de manifestations malgré les contraintes sanitaires (marché des producteurs, halloween, etc...).
- Toute l'année, l'artiste plaisantin Joël Pajot a réalisé un travail remarquable en croquant l'histoire de notre bastide, de sa création en 1322 à aujourd'hui. Ces 21 dessins seront l'objet d'expositions et d'un livre « Petite histoire illustrée de la bastide » (sortie le 19 mars 2022).
- Les bénévoles d'Episode et AEDS (Agir Ensemble pour Défier la Solitude) ont à nouveau semé leurs graines de solidarité dans leurs jardin (au stade Vivès et allée des Ormeaux). Ils ont animé Noël avec la fête de l'Avent et la distribution de colis de Noël à une centaine de familles.
- La façade de La Pergola et le local d'Episode se sont embellis de fresques réalisées par Eric Gilham.
- PPH (Plaisance Patrimoine Historique) s'est illustré par le succès d'une nouvelle revue « Bribes d'Histoire » et un don de 4000€ à la commune pour la rénovation des abat-sons du clocher.
- Les étudiants de l'IUT de Tarbes et de l'École Nationale d'Architecture de Toulouse ont confectionné deux remarquables maquettes de Plaisance (« ville des minotiers »), soulignant son identité autour de l'eau.
- Le Département a choisi le Collège Pasteur pour une opération pilote avec un prêt de 27 ordinateurs portables aux élèves de 6e.
- Les éco-délégués du collège ont sillonné certaines rues de la commune pour une opération récolte de déchets et développement durable, donnant un bel exemple de citoyenneté.
- Le nouvel archevêque d'Auch Monseigneur Lacombe est venu se présenter aux paroissiens plaisantins le 2 mai 2021





Travaux divers

- Rénovation de l'église : remontée des cloches, nouveau paratonnerre, et remise à l'heure de l'horloge
- Réfection de la route de Tasque sur 1,2 kms
- Curage de fossés sur 4 kms
- Rebouchage des nids de poule avec 39 tonnes d'enrobé à froid sur l'année 2021
- Consolidation viilage des Menjots avec buse
- Consolidation buse du lac (petit réservoir vers grand réservoir)
- Réparation ponton du lac
- Installation de l'aire de jeux au parc rue armagnac (en cours)
- Installation de miroir de signalisation rue des Pyrénées et rue Adour
- Création de jardinières place de la mairie autour de la boîte à livres restaurée (celle-ci est rangée chaque semaine, merci de ne pas l'encombrer)
- Plantation de plantes vivaces sur la place de l'église
- Rénovation toiture de la médiathèque, travaux à l'école maternelle (charpente entrée et stores) par la com com
- Rénovation de la rigole rue des Marronniers
- Travaux d'accessibilité (en cours)
- Rénovation de l'appartement au 2e étage de la mairie



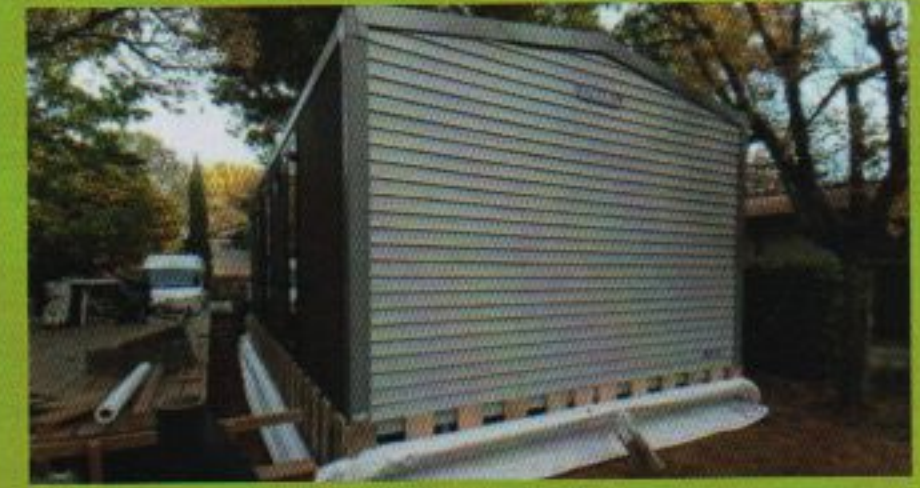
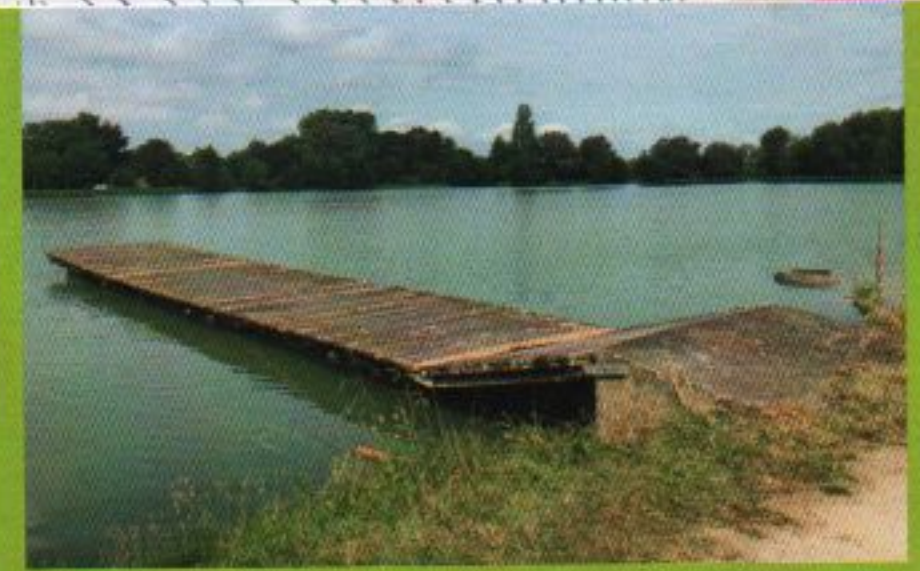
Développement économique

- 2e phase de soutien aux commerçants artisans avec le fonds L'OCCAL
- Lotissement de la Plaine : 2 parcelles réservées pour des particuliers, 2 parcelles réservées pour une résidence seniors et des logements sociaux
- Maintien de la dynamique du marché hebdomadaire avec 53 commerçants (dont 43 abonnés)
- L'entreprise EFI déstockage a investi une partie de l'ancienne usine Panzani, laissant le local situé à côté de la déchetterie libre pour l'installation de J2L Méca, laissant lui-même sa place allée des ormeaux à l'entreprise France Pare-brises
- Reprises ou création de commerces : Lydia Ducasse : pizzeria « La Parenthèse », Isabelle Arcay : tapissière d'ameublement rue Adour, Jonathan Ourdas : garage Peugeot, Arnaud de Cours : Plaisance Immobilier.
- La boutique « Rien que pour vous » fermera courant février. Ce local situé place de la mairie sera disponible à la location.
- Collaboration avec les 2 chefs de projet recrutés par le Pays du Val d'Adour pour le programme « Petites Villes de Demain »

Ressources Humaines

- Départ à la retraite de Christine Lascombes Dartigaux après 35 ans de service à l'entretien de la mairie et des bâtiments communaux
- Recrutement d'Isabelle Carchan en vue du remplacement de la Directrice Générale des Services Isabelle Méjanel (départ à la retraite prévue au 1er avril)
- Médailles du travail pour Christine Dartigaux (Or), Corine Cugini (or), Jean-Michel Crochet (Or), Jean-Marc Artero (vermeil), Laurent Simonini (argent)
- Agents non titulaires: arrivée de Sabine Aimable (comptabilité), Jean Michel Dillon (espaces verts), Isabelle Covex (entretien), départ de Isabelle Vicat (secrétariat) en janvier
- Merci à l'ensemble de nos employés pour leur investissement au sein de la commune dans ce contexte difficile



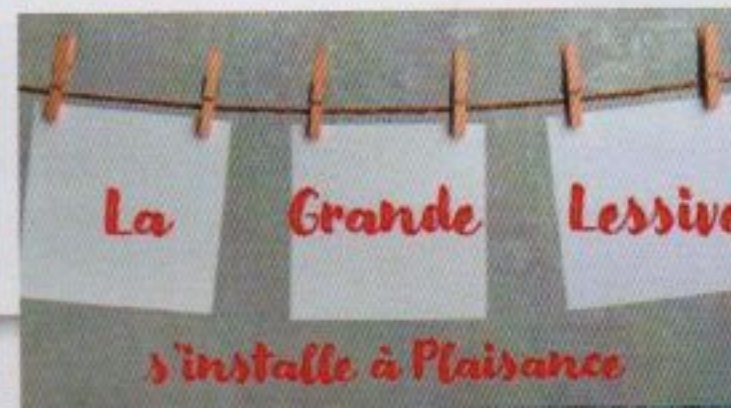
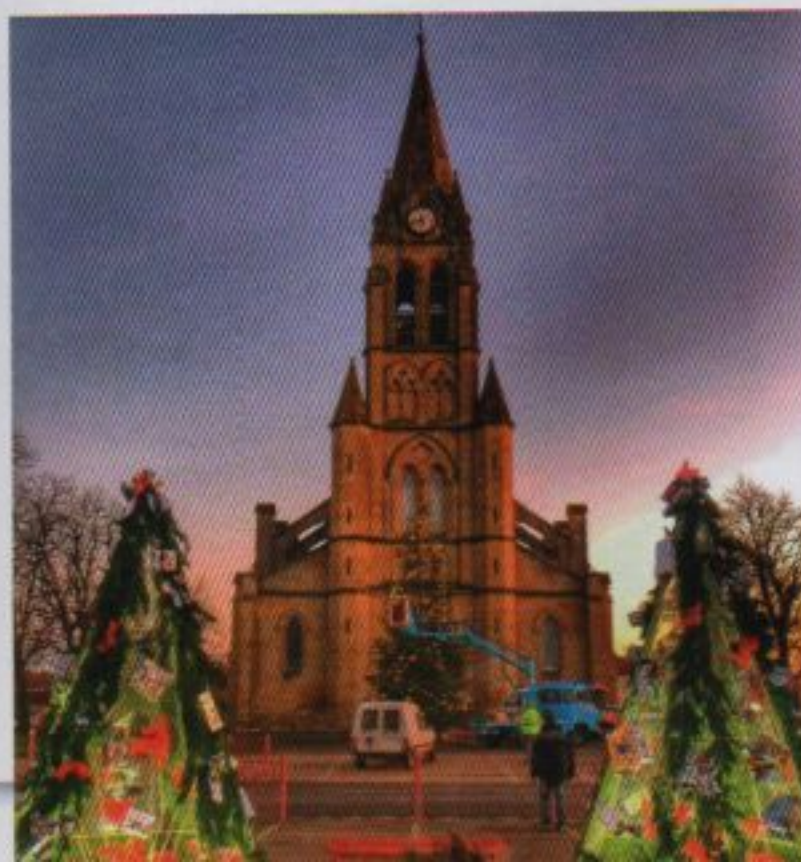


Environnement-Eau-Sport-Tourisme

- Sentiers de randonnée: signature des conventions sentier de la Barne, sentier de Bastides et Vallons du Gers entre Plaisance et Marciac
- Désherbeur thermique et réciprocatrice (à la place des désherbants chimiques) pour entretenir les rues et les places
- Vérification quotidienne des containers poubelles et du déversoir du canal alimentant le lac (les incivilités sont quotidiennes elles aussi...). Nous rappelons l'obligation d'utiliser les containers adéquats à la déchetterie pour vos déchets plastiques, électroniques ou verts.
- Innovation au camping de l'Arros: collaboration avec la commune, le Département et la Région pour accueillir le système anti-inondation « FloodFrame » (unique en France)
- Mini-Golf communal en équilibre (1500 entrées), emploi saisonnier pour 2 jeunes majeurs et 4 jeunes mineurs
- Piscine intercommunale (ouverte du 10 juillet au 29 août, puis du 6 au 22 septembre pour les scolaires) : la commune de Plaisance, ainsi que celles environnantes, ont soutenu l'ouverture des piscines malgré le fort déficit, conscients de l'importance de ce service pour les jeunes et pour l'attractivité touristique. (916 entrées en 2021 contre 3660 entrées en 2019).
- Plaisance ville candidate pour Label Terre de Jeux 2024
- Label argent pour le club de handball CGHB et section handball au collège
- Retrouvailles -10 ans après- des champions de France de rugby après leur victoire en 2011

Social, Culture et Fêtes

- Un grand merci aux bénévoles et aux employés techniques pour les décorations de Noël (ainsi qu'au propriétaire qui a fait don du grand sapin sur le parvis de l'église).
- Merci également à nos pompiers pour leur service quotidien et leur aide lors du relogement des résidents du camping lors de l'inondation de décembre.
- ABS -la boutique des solidarités- continue à ouvrir sa friperie/brocante les mardis, mercredis et jeudis après-midi. De nouveaux congélateurs verticaux ont été offerts et installés par Gers Solidaire (après installation d'une nouvelle ligne électrique par nos services) pour faciliter la distribution des colis de la Banque Alimentaire.
- Les journées du Patrimoine ont permis la visite de la mairie, ses objets et ses oeuvres par les bénévoles de PPH le 18 septembre.
- La saison de l'Astrada s'est ouverte à Plaisance par une déambulation théâtrale et à Ju-Belloc par un spectacle de mat chinois le 2 et 3 octobre.
- Concerts d'orgue autour de l'oeuvre de Bach en l'église le 28 juillet (avec Michel Bourcier) et 3 août (avec Simon Prunet-Foch), concert de la chorale MezzaVoce le 3 octobre.
- La Grande Lessive (journée nationale sur le thème des oiseaux) a été organisée par l'Atelier des Arts Plastiques autour de l'église le 14 octobre.
- Lotos du Club Taurin et du Collège : seuls lotos organisés à cause du covid.
- Durant tout l'été, Ciné Europe a créé l'événement avec son « Cinéma Hors les Murs » organisant 21 séances en plein air sur tout le territoire du Pays du Val d'Adour, grâce à l'initiative de son projectionniste Gaël Obert et aux subventions du Fonds L'OCCAL et du fonds LEADER.
- Bienvenue à la nouvelle association d'art lyrique baroque les « Furiosi Galantes », initiée par le contre-ténor Luan Goes, qui installe ses bases sur notre commune.
- L'association CAP2022 (Comité Animation Plaisance 2022) s'est créée dans le but d'organiser les 700 ans de la bastide.





Finances

Notre municipalité poursuit les efforts de redressement financier.

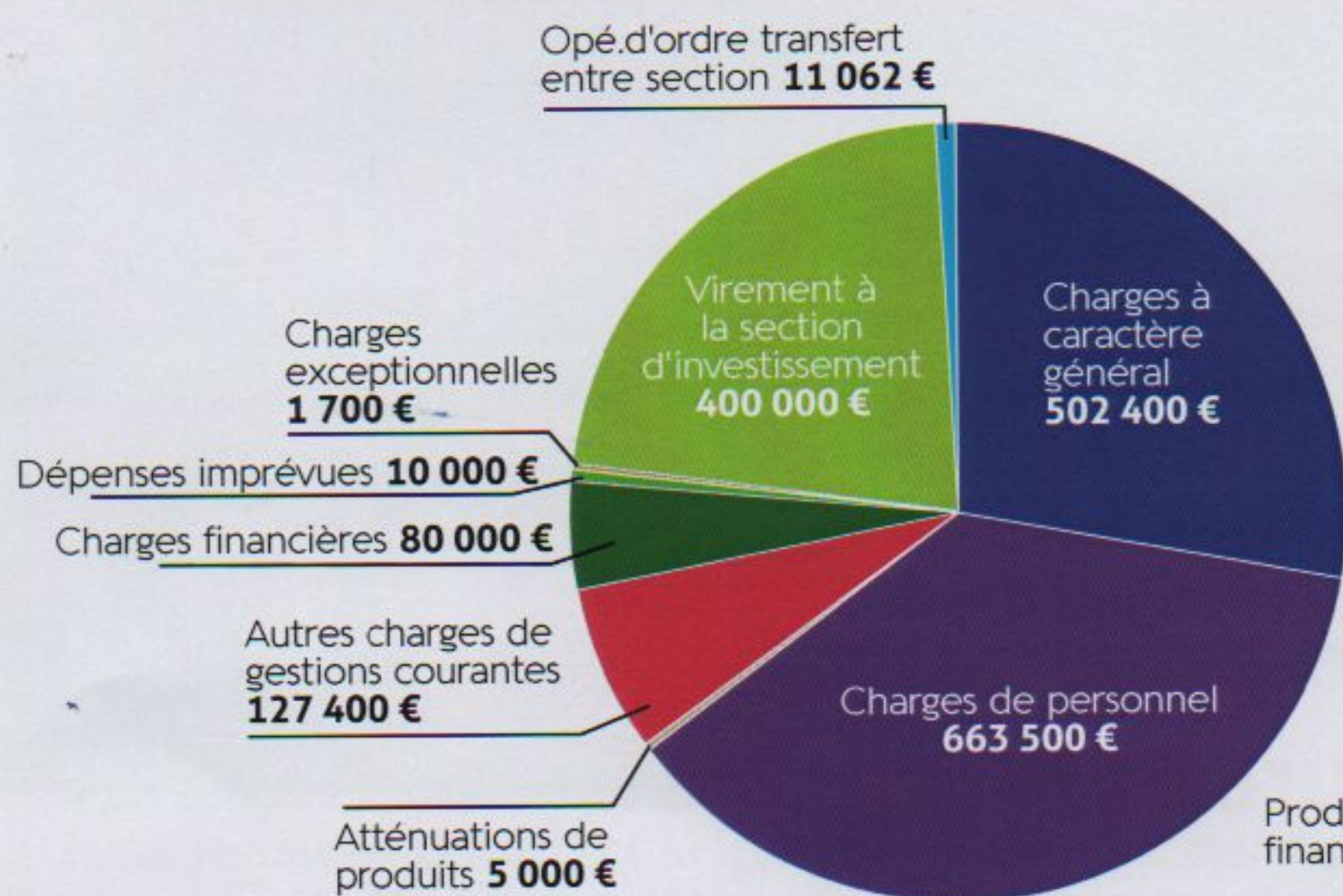


Budget prévisionnel 2021

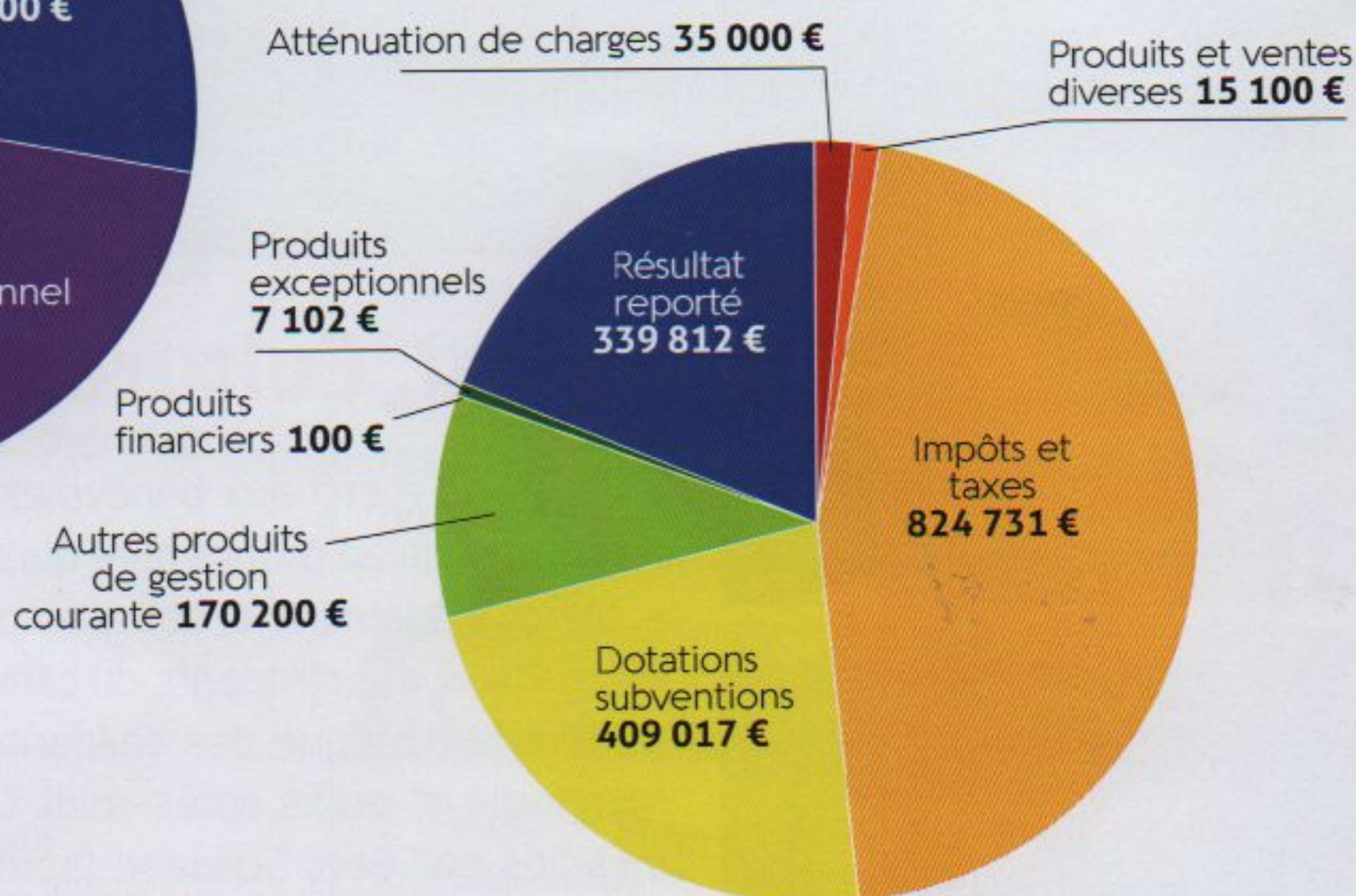
Dépenses et Recettes Fonctionnement : 1 801 062 €

Dépenses et recettes Investissement : 1 105 777 €

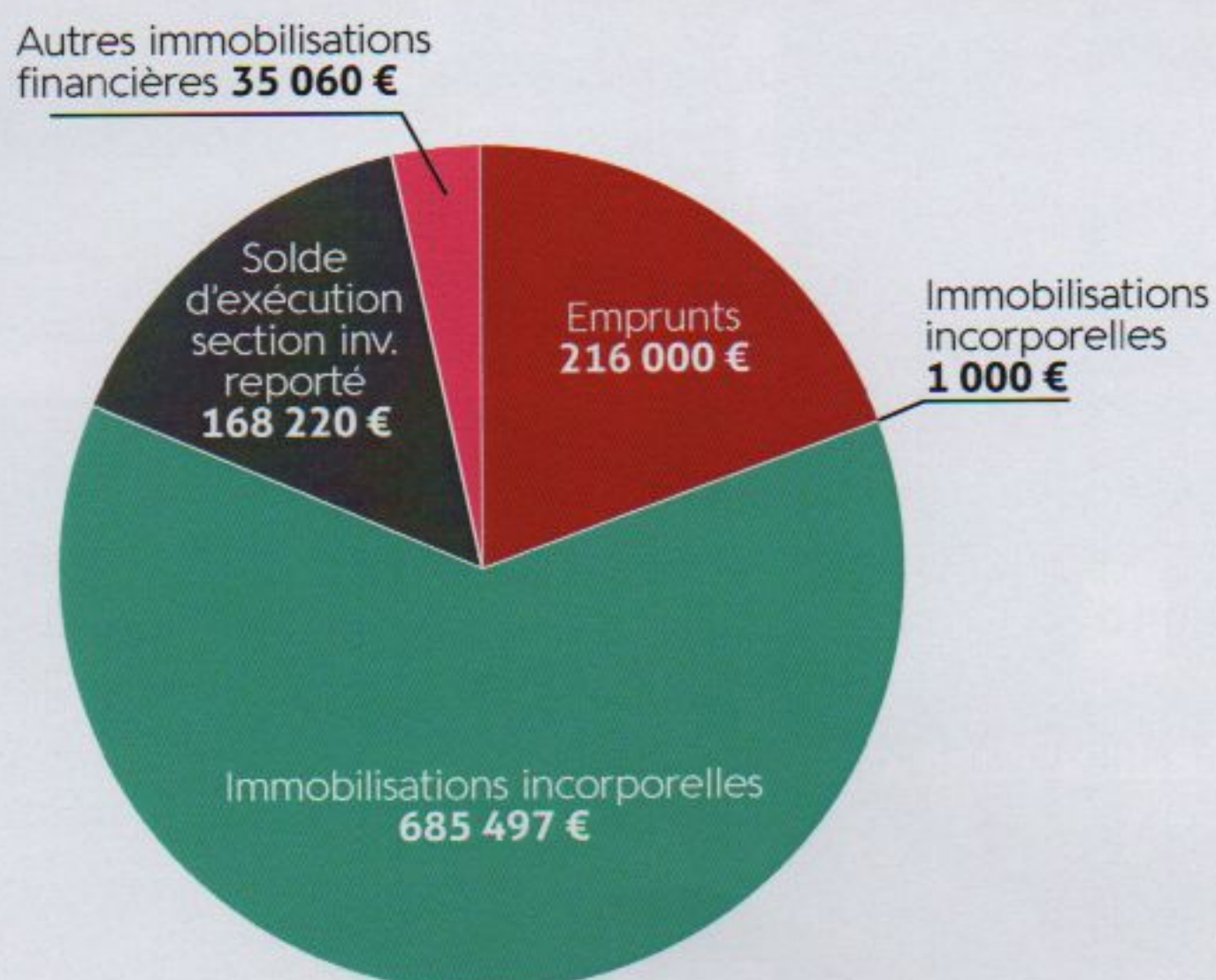
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 801 062 €



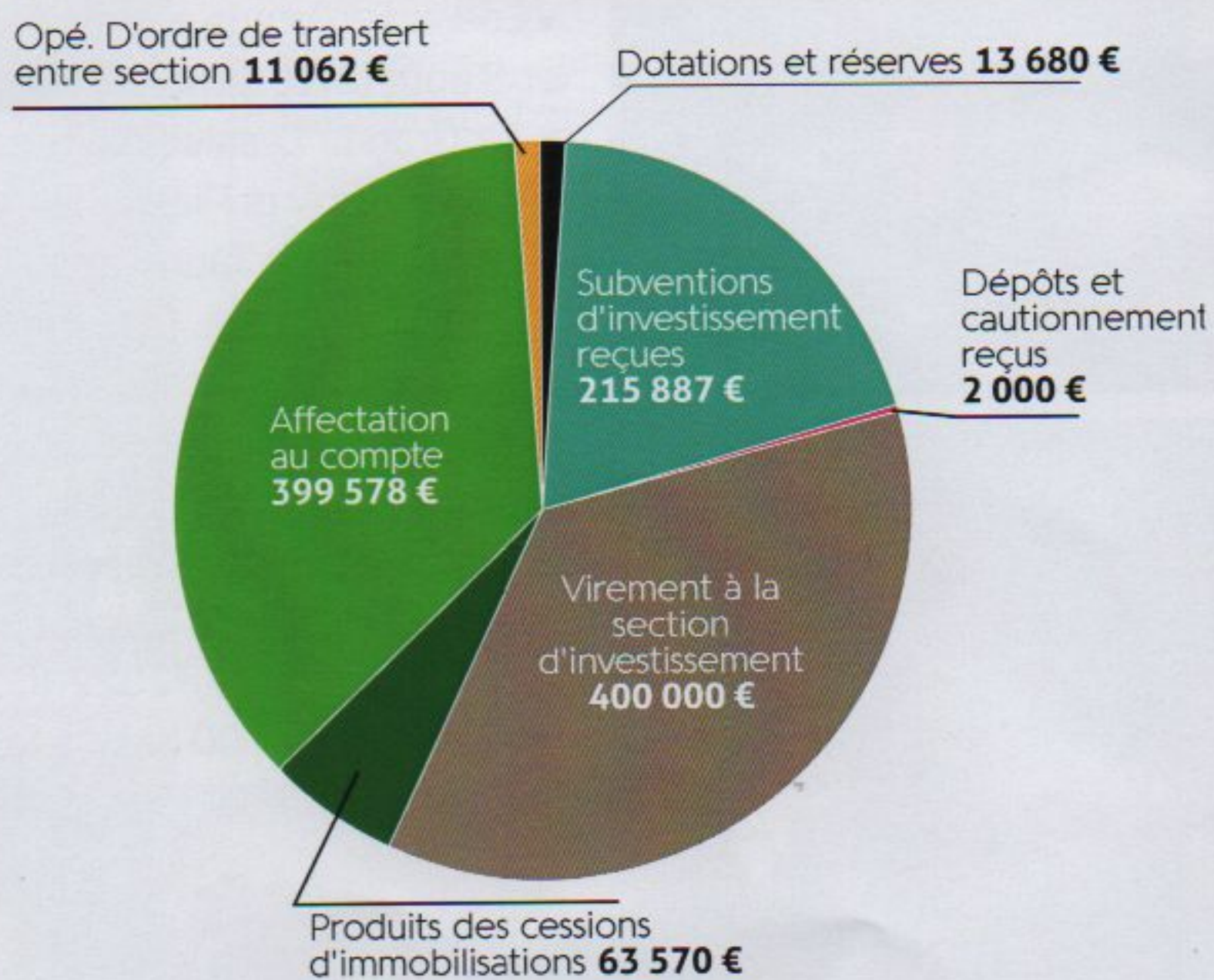
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 801 062 €



DEPENSES INVESTISSEMENT 1 105 777 €



RECETTES INVESTISSEMENT 1 105 777 €



Subventions aux associations

SUBVENTIONS 2021

Amicale Personnel Comunal	170	Plaisance Canoë Kayak	900
Amicale Sapeurs Pompiers	3 200	Société de Chasse du Bas Arros	135
Arts Plastiques Asso	800	USP Gym Volontaire	110
Boule Joyeuse Plaisantine	950	USP Rugby	3 150
Boutiques des Solidarités	1 000	Val d'Arros Adour Football	1 190
Ecole de Musique Plaisance	500	Pena V5H	2 000
FNACA	170	Pena Encierro	400
Foyer Socio-Educatif Collège	1 180	AEDS - Agir Ensemble pour Défier la Solitude	240
Handball CGHB	1 350	CAP 2022	6 000
Minao Club	135	EFS - Don du Sang	100
Orgue, Culture, Musique en Val d'Adour	720		
		TOTAL	24 400 €

Merci aux associations qui ont consenti à une baisse de subventions en période Covid et à celles qui ont renoncé (Cyclotourisme cyclisme, Badminton, Cinéma, Tir sportif, Karaté, Pêche, Tennis de table, Mésange bleue, La Renaissance, Esbouhats, AMC, Episode, ADOM, APE, Plaisance aux 2 Bastides....).



LA PAROLE AUX ÉLUS DE L'OPPOSITION

Voici donc la première année pleine de cette mandature 2020-2026 qui s'est écoulée. Le bilan que nous pouvons dresser de l'action municipale pour cette année 2021 ne peut être que fort réservé et il se trouve, en tout état de cause, très éloigné des promesses de campagne formulées par la liste conduite par Patrick FITAN.

Nous avons constaté un véritable recul de la démocratie locale avec seulement quatre conseils municipaux dont un seul sur le deuxième semestre. Recul également en constatant que la place réservée aux citoyens aussi bien dans les commissions que lors des conseils n'a eu de cesse de se réduire. Recul enfin, quand des dépôts de plainte contre les membres de l'opposition visent à nous intimider dans l'exercice de nos fonctions. Pourtant, notre action au service de la communauté se veut constructive : 65 % des délibérations proposées ont été votées par l'ensemble des conseillers d'opposition, nous avons proposé au printemps dernier un budget alternatif à celui du maire, plus sérieux dans la gestion des deniers publics, plus à même de garantir l'avenir patrimonial de notre commune. Nous dressons également des comptes rendus réguliers pour informer nos concitoyens des débats en conseils. Sur l'action elle-même, nous nous félicitons de la réfection de la route de Tasque comme nous l'avions demandé mais nous regrettons l'absence de travaux en cours d'année sur la voirie municipale qui n'a cessé de se dégrader. Nous regrettons également des travaux insuffisants en matière d'accessibilité et d'un point de vue opérationnel, l'absence de programme pluri-annuel de travaux. Une mairie ne peut pas se gérer uniquement au gré du vent, il convient de penser l'avenir, d'y travailler, de le porter. Nous regrettons plus largement que la municipalité de Plaisance se contente d'être le porte-voix de projets montés par des tiers et sur lesquels elle n'exerce aucun regard critique.

Nous nous félicitons enfin d'avoir empêché la municipalité de gaspiller 20000€ dans la construction d'une passerelle sur un canal ne nous appartenant pas et sans en aviser l'État propriétaire.

Pour l'année qui s'annonce, nous continuerons nos travaux avec sérieux et abnégation dans la poursuite du seul intérêt général. Toujours soucieux de nos finances nous veillerons à ce que le patrimoine plaisantin ne s'appauvrisse pas davantage et nous tâcherons également d'améliorer les projets proposés. Nous porterons le projet de rénovation de la caserne des pompiers plutôt que celui de la construction nous montrant soucieux autant de notre environnement que de nos finances. Nous continuerons de porter le projet de la nuit noire (nous organiserons une réunion publique au premier semestre), celui d'un programme ambitieux de voirie, celui de la gendarmerie pour lequel nous ne ménageons pas nos efforts, celui enfin d'une fiscalité juste et équitable entre concitoyens. Nous poursuivrons également avec autant de conviction notre engagement au sein de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers présidée par Jean-Louis GUILHAUMON et qui agit au mieux dans les compétences qui lui ont été confiées (action économique, scolaire et périscolaire, petite enfance, social, assainissement). Nous regrettons d'ailleurs que le projet médical piloté par le département n'ait pas l'intercommunalité comme interlocuteur et que le maire ait décidé de faire porter l'effort financier sur le seul contribuable plaisantin. Plaisance est une commune pleine de ressources et nous savons que ce n'est pas une gestion municipale tâtonnante qui aura raison des qualités que nous y voyons. Notre espoir est en vous.

Chers concitoyens, soyez certains de la force de notre engagement.

Pour notre commune et pour vous-mêmes, nous vous présentons tous nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Pour Plaisance un jour, pour Plaisance toujours.

Simone BROUSTET, Muriel DEVILLONI et Romain DUPORT

ETAT CIVIL


En 2021, 2 mariages et 1 PACS, 39 décès, 8 naissances ont été recensés, ainsi qu'environ 59 ventes de terrains et maisons; 161 élèves aux écoles (59 en maternelle, 102 en primaire), 153 élèves au Collège.



Au dernier recensement (2018), la population de Plaisance est passée de 1472 à 1455 habitants. La mairie accueille avec plaisir tous les nouveaux arrivants sur notre commune. Prochain recensement en Janvier 2023.

Les infos concernant les démarches administratives (urbanisme, carte grise, carte d'identité...) sont sur le site de la commune www.plaisancedugers.fr

INFOS PRATIQUES

 Pour les **passesports et cartes d'identité**, une pré-demande est à établir sur : www.ants.gouv.fr
Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique : prendre RDV à France Services (à la Poste) qui vous aidera à établir la pré-demande.

Prendre RDV à la mairie au 05.62.69.32.17 pour établir les dossiers les lundis et mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

REMISE des titres sans rdv le mardi (journée), jeudi matin et vendredi matin

Infos Bus L10 ligne 961

Bus entre Tarbes et Mont de Marsan, arrêt et horaires devant le Casino.

FRANCE SERVICES installée dans les locaux de la Poste, vous aide pour toutes démarches administratives, du lundi au samedi.



Elections Présidentielles

10 et 24 avril 2022

Législatives

12 et 19 juin 2022

« L'année 2022 sera marquée par un temps fort de notre démocratie nationale avec successivement en avril et en mai l'élection présidentielle puis les élections législatives. Votre commune, comme toutes celles de France, sera mobilisée pour l'organisation de ces différents scrutins pour vous permettre d'exprimer librement votre voix. »

Perspectives 2022

Ouverture du Centre Territorial de Santé à la place de la Trésorerie

- Réhabilitation énergétique de l'immeuble De Mentque
- Poursuite aire de Jeux au parc rue Armagnac
- Nouvelle crèche à l'immeuble Lagnoux
- Nouvelle caserne des pompiers aux Abouas
- Projet Wake Park à la base de loisirs du lac
- Poursuite travaux d'accessibilité aux bâtiments communaux
- Travaux sur le terre-plein RD946
- Résidence séniors et logement HLM à la Plaine
- Célébrations des 700 ans de la Bastide

